Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 58 (1970)

Heft: 4

Artikel: La Suisse à Bangkok : (suite de la page 1)

Autor: J.T.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-272571

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La Suisse à Bangkok

(Suite de la page 1)

pensables afin d'éviter que, faute d'éducation ou de formation, des hommes, des femmes et des en-fants dans beaucoup de pays ne soient à l'avenir privés de la possolent à l'avenir privés de la pos-sibilité de ce plein épanouisse-ment de la personnalité, seul sus-ceptible, non seulement de leur procurer un plus grand enrichis-sement personnel, mais aussi d'augmenter leur capacité éven-tuelle de contribuer au développe-ment de leur famille, leur com-munauté, leur pays et de l'huma-nité.

ite. Il invite les institutions et organes des Nations Unies ayant des compétences dans le domaine de l'éducation, et plus particulière-ment l'UNESCO, à porter une at-tention particulière entre autres à l'éducation permanente en vue l'education permanente en vue d'une responsabilité pleinement partagée entre les hommes et les femmes dans la famille et d'une participation à part égale des deux sexes dans la vie publique et éco-

nomique et les organisations vo-lontaires non gouvernementales. Il demande aussi à chacun de ses conseils affillés d'assurer, par exemple, une alphabétisation con-tinue et la fourniture de matériel adéquat à un nombre croissant de femmes et de jeunes filles encore totalement privées du contact vital avec l'éducation et le développeavec reducation et le developpe-ment et qui, malgré les récents efforts de l'UNESCO, se trouvent encore laissées de côté ou relé-guées au deuxième plan dans les campagnes nationales d'alphabéti-sation fonctionnelle.

Il recommande enfin que l'accès Il recommande enfin que l'accès aux écoles et aux classes mixtes soit ouvert — bien que non obligatoire — à un nombre croissant d'enfants et de jeunes gens aux niveaux primaires et secondaires, et il insiste pour que des mesures soient prises pour que le

matériel didactique et les livres d'écoles s'adressent aussi bien aux filles qu'aux garçons, et pour que les écoles mixtes le soient dans le plein sens du terme, c'est-à-dire que les jeunes filles bénéficient des mêmes program-mes que les garçons, et que la mixité soit aussi respectée lors du choix du personnel de direction et du corps enseignant.

du corps enseignant.

— A part ces résolutions, quels sont les fruits de ces congrès?

— Au cours d'un congrès, on élabore aussi le programme de travail pour les trois années à venir. Mais chaque congrès permet surtout de fructueuses relations entre les pays membres, par des échanges d'expériences et par des jumelages de différents pays enéchanges d'expériences et par des jumelages de différents pays entre eux, par exemple ceux de la France et de la Tunisie, et ceux de l'Alliance de sociétés féminines suisses avec l'Associaton des femmes ivoiriennes... Ces jumelages permettent de multiples échanges culturels et un soutien aux pays en voie de développement dans leurs efforts pour améliorer la situation des femmes. ment dans leurs efforts pour améliorer la situation des femmes.
D'ailleurs, les femmes du pays où
se tient le Congrès peuvent participer directement à son travail.
Alinsi, 200 femmes thailandaises
ont pris part aux préparatifs de
celui de Bangkok et pris contact
avec les membres du Conseil. Et
les déléguées ont été reçues fort
aimablement par Sa Majesté la
Reine mère, le Premier Ministre,
le maire de Bangkok, et dans des
maisons privées. Elles ont pu visiter, avant et après le Conseil,
différents sites historiques du
pays.

pays.

— Ce beau voyage a surtout été fort utile et nous a prouvé, une fois encore, à quel point vous nous êtes nécessaire, MIle Gaillard, puisque vous avez été désignée

pour succéder, dès la nouvelle période triennale, à MIIe Louise van Eeghen auprès des organisations

internationales à Genève.

— En effet, le Conseil international des femmes, qui a reçu le statut consultatif auprès du Con-seil économique et social de l'ONU, et du Bureau international du travail a été représenté jusqu'ici par Mile van Eeghen, dont on ne peut assez louer les services à la cause internationale et au Conseil. Fort heureusement, Mile van Eeghen ne nous quitte pas tout à fait puis-qu'elle garde la présidence du « Comité de l'esclavage ».



paraissant le troisième samedi du mois Organe officiel des informations de l'Alliance de sociétés fémi-nines suisses

Présidente du comité du journal Jacqueline Wavre

Rédactrice responsable
Huguette Nicod-Robert
Le Lendard, 1093 La Conversion
Tél. (021) 28 28 09

Tél. (UZ1) 28 20 09 Administration Monique Lechner-Wiblé 19, av. Louis-Aubert 1206 Genève Tél. (022) 46 52 00 C.C.P. 12 - 11791

Publicité
Annonces-suisses S.A.
1, rue du Vieux-Billard
1205 Genève

Abonnement

Suisse Fr. 10.— étranger Fr. 11.— de soutien Fr. 15.— Imprimerie Nationale, Genève

Les enfants et la TV

quelques conseils pratiques

Parues dans la « Gazette de Lausanne » à la fin de l'année dernière, ces recommandations du Comité suisse de protection familiale intéres-

Lumère:
Pour épargner les yeux, éviter de regarder la TV dans une pièce sans lumière; cela est particulièrement important pour les enfants car ils ont souvent peur dans l'obscurité.

Distance de l'écran :

La distance entre l'écran et le spectateur doit être 5 à 8 fois le diamètre de l'écran. L'action d'un programme fascine à tel point les enfants qu'ils voudraient eux-mêmes pénêtrer dans l'appareil. Protégeons les yeux de nos enfants et apprenons-leur à regarder la TV avec les yeux et non avec le nez. Age:

Age:
Les enfants non encore en âge de
scolarité ne devraient regarder que les
émissions enfantines qui leur sont plus
spécialement destinées; ils se sentiront bien plus à l'aise près d'un tas de
sable que face à un programme télé-

visé.

Durée du spectacle:
Jusqu'à l'âge de 9 ans, les enfants
ne devraient pas suivre les programmes plus d'une demi-heure par jour.
Plus tard, 1 h. à 1 h. et demie est

Choix des programmes:
Que faites-vous d'un visiteur indé-sirable? Vous lui montrez la porte. Si

un programme ne se révèle pas être à la portée de vos enfants, n'hésitez pas à éteindre le poste. Tétéjourna!

A 12 ans, l'intérêt de l'enfant s'éveille aux événements internationaux. Le résumé de ces événements dans les rubriques d'actualité informe l'enfant sur les faits à l'ordre du jour ; il contribue à former son opinion et le prépare à ses tâches de citoyen.

Programmes de soirée :
Dès la fin des émissions d'actualité, les programmes sont destinés exclu-sivement aux adultes. Un programme au-dessus de leur portée ne fait que les énerver, perturbant ainsi leur som-

Accès à l'apparell : Les enfants ne de

Accès à l'apparell :
Les enfants ne devraient pas disposer librement d'un récepteur.
Appréciation des parents :
Ce sont les parents qui décident si une émission peut être vue par leurs enfants. Il est recommandé de se référer aux programmes imprimés.
Discussion des émissions :
L'émission de TV ne doit pas empêcher la discussion mais plutôt la provoquer. Une émission stimule notre esprit et celui des enfants. Profitonsen pour une libre discussion.

L'INÉVITABLE BULLETIN VERT

Dans ce numéro d'avril 1970, vous trouverez, chères lectrices, un bulletin de versement. Nous osons espérer que vous serez nombreuses à l'utiliser et à prouver par ce geste que le nouveau journal « Femmes Suisses » a su

Un bon nombre de réactions positives nous sont parvenues et notre rédaction est très encouragée par ces échanges et ces nouveaux contacts. N'attendez pas plus longtemps et joignez-vous à ceux qui soutiennent notre journal et le font connaître.

La secrétaire administrative de « Femmes Suisses ».

ABONNEZ-VOUS

A « FEMMES SUISSES »

Pour vos tricots, toujours les

Laines Duruz

Le plus grand choix de la Suisse romande GENÈVE Rue de la Croix-d'Or 3



Institut de Beauté LYDIA DAÏNOW

Ecole d'esthéticiennes Diplôme International Cidexco

Rue Pierre-Fatio 17

Tél. (022) 35 30 31

Membre de la FREC

LE BRIC A BRAC

CONDITIONS: Tarif: Fr. 0.25 le mot. Délai d'envoi: pour le premier jour

Adresse: Mme M. Lechner-Wiblé, 19, av. Louis-Aubert, 1206 Genève. Mode de payement: facture envoyée par l'administration avec bulletin de versement comprenant un supplément de Fr. 0.50 pour frais postaux.

Une table de bois, un mètre sur deux environ, solide, en bon état. Prix modéré. Conviendrait pour résidence secondaire. Tél. 022/ residence 46 52 000.

Un costume **tailleur de printemps** pour jeune fille, bleu clair, tissu sec. Parfait état, taille 38. 50 francs. Téléphoneer 021/28 28 09.

Lit de fer pliant, une place, som-mier métallique. Prix modéré. Télé-phone 022/46 52 00.

FLORIANA

Direction : E. PIOTET

Deux lits de fer en bon état, très à la mode en ce moment, prix à discuter. Tél. 022/35 55 42.

FRAISSE Cle

TEINTURERIE

Magasins :

Terreaux-du-Temple 20 Rue Micheli-du-Crest 2 Boulevard Helvétique 21

Magasin et usine : Rue de Sant-Jean 53 Tél. 32 89 58

SERVICE A DOMICILE

ESPAGNE Salou (Taragon)

appartement de vacances

libre juillet-septembre 5 lits, face à la mer Tél. (026) 2 24 07 ou (026) 2 24 91



Ecole pédagogique privée LAUSANNE - Pontaise 15 - Tél. 24 14 27 FORMATION

de gouvernantes d'enfan de jardinières d'enfants et d'institutrices privées

PRÉPARATION
 au diplôme intercantonal de français

La directrice reçoit tous les jours de 11 à 12 heures (sauf le samedi) ou sur rendez-vous

Pour le beau trousseau ... Pour le joli cadeau ... Pou

HAUTE-COUTURE PRÊT A PORTER

MESURE

Ida-Laurence

10, rue du Vieux-Collège Genève Tél. 25 00 85

Bijoux-fantaisie de Paris

le gaz est indispensable





Caisse cantonale d'assurance Neuchâtel populaire

Toutes combinaisons d'assurance sur la vie Assurances mixtes à tarif réduit pour les personnes du sexe féminin Combinaison spéciale pour les jeunes mariés Institution neuchâteloles de droit public, créée pour encourager l'assu-rance et la prévoyance dans le canton

AGENCES GÉNÉRALES:
1, RUE DU MOLE, NEUCHATEL - Tél. (038) 5 73 44
34, AVENUE LÉOPOLD-ROBERT, CHAUX-DE-FONDS - Tél. (039) 2 69 95